

Jacqueline Cotron

06/05/24 12:40

Enquête publique - Desserte de Luçon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

Jacqueline et Pierre COTRON

à l'attention du Commissaire Enquêteur

Bonjour Monsieur,

Depuis 30 ans nous entendons parler du contournement de Ste Gemme la Plaine et les riverains de la RD 137 sont de plus en plus excédés par l'intensité du trafic qui engendre pollutions, nuisances sonores et insécurité. Cependant nous sommes très surpris par l'ampleur et le coût du projet sur les 2 communes concernées :

- surface totale des terres agricoles impactées 48 ha (dont 25 ha sur Ste Gemme la Plaine) et 5,5 ha pour les mesures compensatoires environnementales,
- coût total estimé à 56,5 millions d'euros TTC.

Ne pourrait-on pas se limiter à une simple déviation (2fois 1voie) sans créer une 2fois 2voies ?

Le contournement serait alors essentiellement réservé aux camions, poids lourds et convois exceptionnels. La répartition des véhicules aux entrées nord et sud deviendrait plus équitable, les automobilistes seraient invités à pénétrer dans le bourg avec une signalisation appropriée et attractive pour découvrir le centre de la commune avec toutes ses activités commerciales et artisanales.

Certes, cette solution ne résout pas l'engorgement de l'autoroute à la sortie de Ste Hermine. Cependant, avec le dérèglement climatique (tempêtes, raz de marée) et l'élévation du niveau de la mer provoquant le recul du trait de côte, le franchissement de la Sèvre Niortaise par le Pont du Brault qui est en bordure de la baie de l'Aiguillon deviendra problématique. Nous avons toujours en mémoire les dégâts de la tempête xynthia sur le réseau routier de cette zone... Ne serait-il pas préférable de concrétiser une autre sortie de l'autoroute plus au sud en direction de La Rochelle? Un projet de sortie au niveau de Fontenay le Comte avec un contournement de Marans par l'est pour franchir la Sèvre Niortaise est à l'étude.

Les véritables solutions pour diminuer ce trafic routier infernal sont de développer d'autres modes de déplacements pour protéger notre environnement et notre santé :

- créons des pistes cyclables sécurisées, des chemins piétonniers,
- favorisons les transports en commun, le covoiturage,
- prévoyons des arrêts de bus,
- mobilisons- nous pour obtenir la construction de la 2ème voie sur la ligne SNCF Nantes-La Rochelle qui permettrait d'augmenter le trafic grandes lignes et la circulation des TER.

Concrètement après examen du projet présenté nous formulons quelques remarques.

Nous habitons à la Levraudière au sud est de la commune entre la RD 137 et la RD 949 en bordure du marais . Dans ce secteur les habitants des villages (les Ores, la Petite

Chauvetterie, la Grande Chauvetterie, la Levraudière, le Lycée Agricole de Pétré en partie, la Mignotte, les Petits Ardilliers, les Ardilliers et la Noue) empruntent la route communale qui débouche sur la RD 949. Le projet de déviation modifie l'arrivée sur cet axe par la création d'une voie de désenclavement indispensable à partir de l'intersection avec la route de Gachet. Cette nouvelle voie nous conduit à l'est vers la RD 949, au sud vers le nouveau rond-point sur la RN 137. Par contre nous ne comprenons pas la suppression de l'entrée de la rue de Moque Panier. Elle est souvent utilisée aujourd'hui par les habitants de ce secteur pour rejoindre le bourg de Ste Gemme sans passer par le rond point des 4 Chemins. Elle pourrait au moins servir de cheminement doux pour les cyclistes et piétons. Concernant la sécurité, la traversée de la RN 949 par les piétons nous préoccupe.

Nous remarquons également, à l'est du centre bourg, l'absence totale de protections acoustiques et de haies préjudiciable aux habitations.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos observations et propositions.

Jacqueline et Pierre Cotron